



**DSUE - Mission développement durable et solidaire**

**Mission Animation, Jardins et Agriculture Urbaine**

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 12 octobre 2016**

**Salle de réunion Paul Verlaine de l'Hôtel de Ville.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Direction Développement, services urbains et énergie**

#### **Mission Animation, Jardins et Agriculture Urbaine**

1. Présentation du projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny par le porteur de projet

#### **Mission Développement durable et solidaire**

2. Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et solidaire.

#### **Mission Animation, Jardins et Agriculture Urbaine**

3. Examen des demandes d'abattages
4. Points divers.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire**

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant

- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Charles-Yvonnick SOUCAT, Chef de la Mission Animation, Jardins et Agriculture Urbaine
- Monsieur Pascal MALLAVERGNE, Technicien au Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur et Madame NEVEUX, porteurs du projet ferme pédagogique

**Etait excusée :**

- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Monsieur DARBOIS ouvre la séance à 17 h 00 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

**1<sup>er</sup> Point** : Présentation du projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny par le porteur de projet

Mme AGAMENNONE introduit le sujet en rappelant la forte demande de la population en faveur du maraichage bio en circuits courts.

L'ANRU a souhaité par ailleurs ce type de projet pour le quartier de Borny, et concomitamment, M. et Mme NEVEUX, maraîchers installés à Norroy-le-Veneur depuis une dizaine d'années ont contacté la ville de Metz en vue de la création d'une ferme maraîchère dans le quartier de La Patrotte ou de Borny.

C'est finalement à Borny qu'un projet a pu être élaboré dont les travaux préliminaires pourraient être réalisés dès cette année, sur un crédit du Pôle Politique de la Ville.

Monsieur et Madame Neveux exposent leur projet dont le détail figure dans les pièces annexes.

Mme AGAMENNONE indique que ce projet a fait l'objet d'une concertation avec le comité de quartier et d'une réunion publique, et que celui-ci est particulièrement bien reçu par la population qui se montre très intéressée. Des cours de cuisine, en plus des ateliers décrits dans le projet, permettront à la population de réapprendre comment cuisiner des produits de qualité, en faisant des économies, plutôt que de recourir à l'achat de plats préparés. De surcroît, cette ferme maraîchère sera très ouverte et agrandira la surface de promenade en espace vert dans le quartier.

Une rangée d'épicéas le long d'un cheminement piétonnier devra être abattue en raison de l'acidification des terres et de l'ombre due à ces arbres qui empêchent la mise en culture.

Une rangée de peupliers sera abattue sur le parc de Gloucester afin de libérer l'espace et rendre possible les aménagements de la ferme, sachant que le projet de M. NEVEUX intègre la plantation de 200 arbres fruitiers, auxquels s'ajoutent des haies, arbustes à fruits rouges et cultures diverses.

Mme MOLINET propose de visiter la ferme de Pixérécourt, à côté du Lycée agricole près de Nancy, s'agissant d'une ferme pédagogique avec également un point de vente, et qui fonctionne en agroforesterie de manière très aboutie (dans ce cas, les arbres sont plantés dans les surfaces maraîchères et non pas à côté), ce qui permettrait un gain de place et éviterait l'emprise sur le parc. De surcroît, il y aurait certainement d'après ses informations un surcroît de rentabilité, en respectant un taux d'ombrage à ne pas dépasser. Sa proposition ne rencontre pas de réponse.

M. DARBOIS relève la présence de deux zones de pollution à l'intérieur du périmètre prévu de l'exploitation. Il insiste sur ce point : un chantier de dépollution peut réserver de mauvaises surprises.

M. NEVEUX souhaite l'abattage de trois saules le long de la rivière, en raison du captage de l'eau par les racines, il s'agit des trois arbres les plus gros le long d'une haie de saules. La rivière de plus est polluée. Mme MOLINET indique que justement les racines des arbres assainissent l'eau, et que par ailleurs, en matière de biodiversité, ces arbres peuvent abriter à eux seuls jusqu'à 300 espèces différentes. Mme ISLER BEGUIN et M. DARBOIS interviennent également pour que ces arbres soient conservés. M. MALLAVERGNE indique alors que dès lors que cette friche sera ouverte au public, il sera de toute façon nécessaire de supprimer ces arbres, lesquels sont dangereux.

La commission approuve le projet à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> Point** : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et solidaire.

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il est axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement et comporte d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21. Ce dernier trace également quelques perspectives pour les années à venir.

La commission se dit très satisfaite des résultats obtenus en matière de développement durable mais elle souhaite que la Ville de Metz fasse mieux dans le prochain Agenda 21 qui doit être

élaboré en 2017. Elle propose qu'une large démarche de participation soit engagée avec les partenaires de la Ville de Metz, l'ensemble des élus et des services et que les comités de quartiers s'emparent de l'Agenda 21.

Proposition de rapporteur : Mme ISLER BEGUIN

### **3ème Point** : Examen des demandes d'abattages

Lors de sa précédente réunion du 29 septembre dernier, la Commission Développement Durable avait émis le souhait que soient réexaminés un certain nombre d'abattages. Le Pôle Parc, jardins et espaces naturels en soumet également de nouvelles.

#### Demandes des riverains:

- Rue du FAUBOURG : Abattage et remplacement par une espèce adaptée de quatorze sophoras. Trois d'entre eux ont été demandés en abattage par des riverains. Le service mobilité nous alerte aussi sur les perturbations des trottoirs et des caniveaux (fil d'eau).

La Commission propose le remplacement de l'alignement par des arbres mieux adaptés en 2 tranches et en maintenant lors des premiers abattages, un arbre sur deux. 7 arbres seront abattus cet hiver dont les 4 en mauvais état.

- Rue BAUDOCHE, Cimetière de l'EST: Abattage de 8 arbres surplombant le parking de la gendarmerie (3 érables, 2 saules, 1 acacia, 2 frênes) et risquant, à court terme, de déstabiliser le mur d'enceinte et dégrader le bâti. Ces arbres n'étant pas visibles de l'extérieur et risquant de mener à mal le mur, la Commission émet un avis favorable, à l'unanimité.

- Rue des FRENES n° 78, 109 et 114 : Abattage sans remplacement de trois frênes situés trop près du bâti. Pour le n° 78, la propriétaire est mal voyante et se cogne régulièrement dans l'arbre situé en bordure du chemin d'accès.

Mme MOLINET désire se rendre sur place et demande à surseoir.

La demande a été acceptée par M. DARBOIS, Président de la commission.

- Rue TURGOT n° 15 : Abattage sans remplacement d'un saule pleureur incriminé par le riverain par rapport à la stabilité du talus et du mur de clôture et de sa terrasse. La Commission considère que cet arbre est plutôt un facteur de stabilité des terres. Mme MOLINET propose de rencontrer les demandeurs.

#### Demandes du Pôle Parcs Jardins et Espaces Naturels:

- Rue Pierre et Marie CURIE, jardins familiaux : Abattage de 8 épicéas en haie, d'un merisier dégradé et d'un noyer sans valeur empêchant de cultiver le terrain. Avis favorable de la Commission, à l'unanimité.

- Route de WOIPPY, jardins familiaux : Abattage de 2 noyers, 1 frêne et 1 épicéa, empêchant de cultiver le terrain.

Mme MOLINET désire se rendre sur place et demande à surseoir.

La demande a été acceptée par M. DARBOIS, Président de la commission.

Demandes extérieures:

- Rue de VILLERS, parc Gloucester, projet d'une ferme pédagogique: Abattage, sans remplacement, de 2 alignements d'épicéas et de peupliers ainsi que 3 saules, représentant une centaine d'arbres.

Compte tenu de l'intérêt du projet qui sera développé sur ce terrain et des nombreuses plantations d'arbres qu'il intègre, la Commission émet un avis favorable à l'unanimité.

Demande d'élagage de la part d'un riverain :

- Rue de VALLIERES n° 203: Demande d'élagage des trois marronniers, car les marrons tombent sur les voitures du parking privatif.

La Commission considère que ces arbres ne doivent pas subir un élagage qui mettrait à mal leur envergure très appréciable dans le quartier.

**4ème Point : Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 20 h 15.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS